

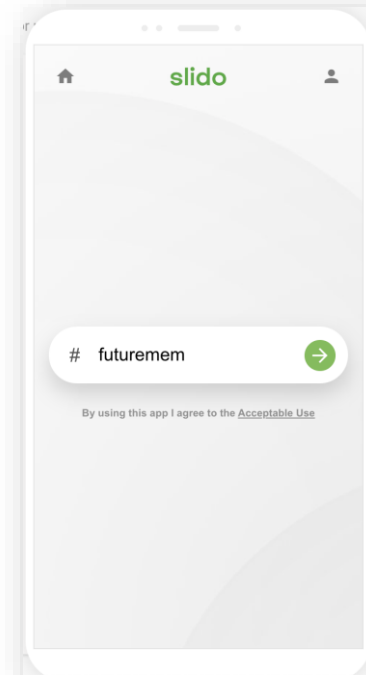


**Bienvenu-e-s à la séance d'information FUTUREMEM**

08 juin 2020

## Participer avec slido.com

- Prendre son téléphone portable
- Ouvrir le navigateur
- Saisir **slido.com**
- Entrer le code „**futuremem**“
- Entrer votre question ou participer au vote
- Envoyer



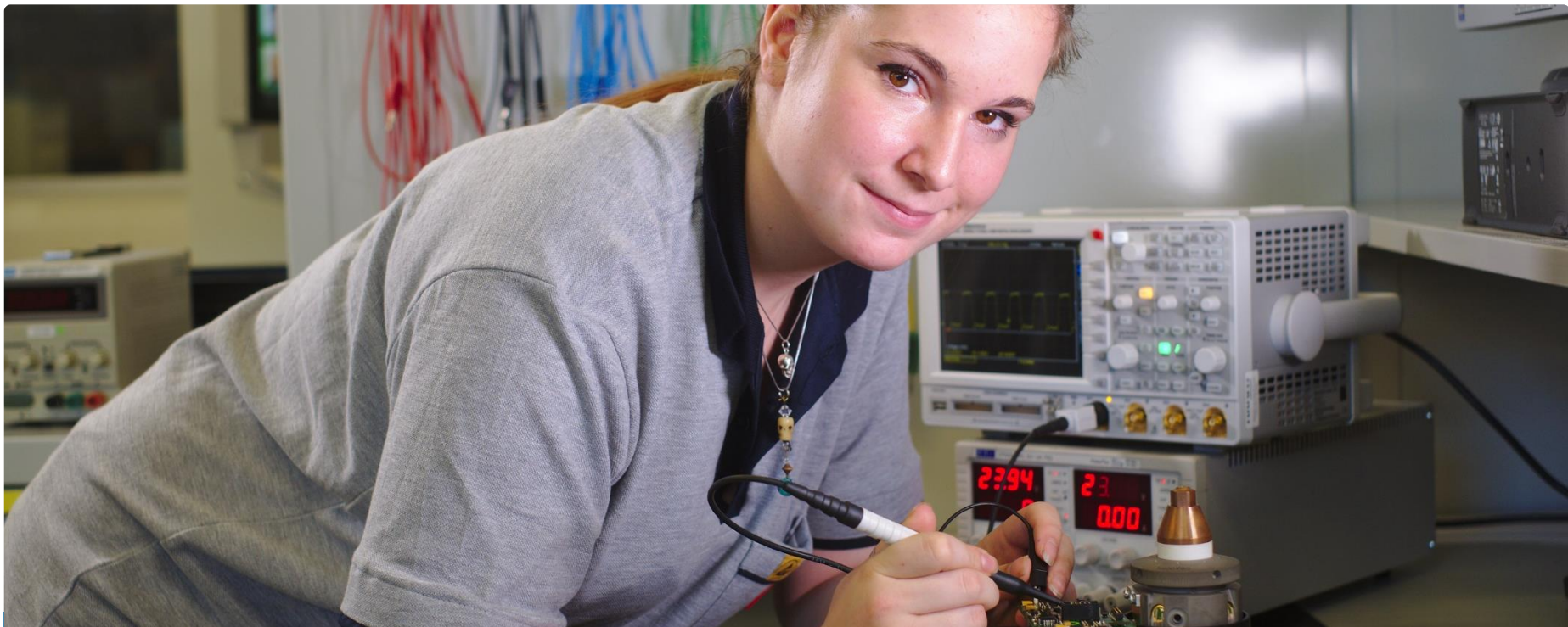
# Programme de la journée

- |    |  |       |
|----|--|-------|
| 1. | Bienvenue                                      | 16.00 |
| 2. | Organisation et calendrier du projet FUTUREMEM | 16.05 |
| 3. | Analyse du vaste sondage                       | 16.15 |
| 4. | Étapes réalisées / actions futures             | 16.50 |
| 5. | Questions et réponses                          | 17.00 |
| 6. | Fin de la séance                               | 17.15 |



## 1. Bienvenue



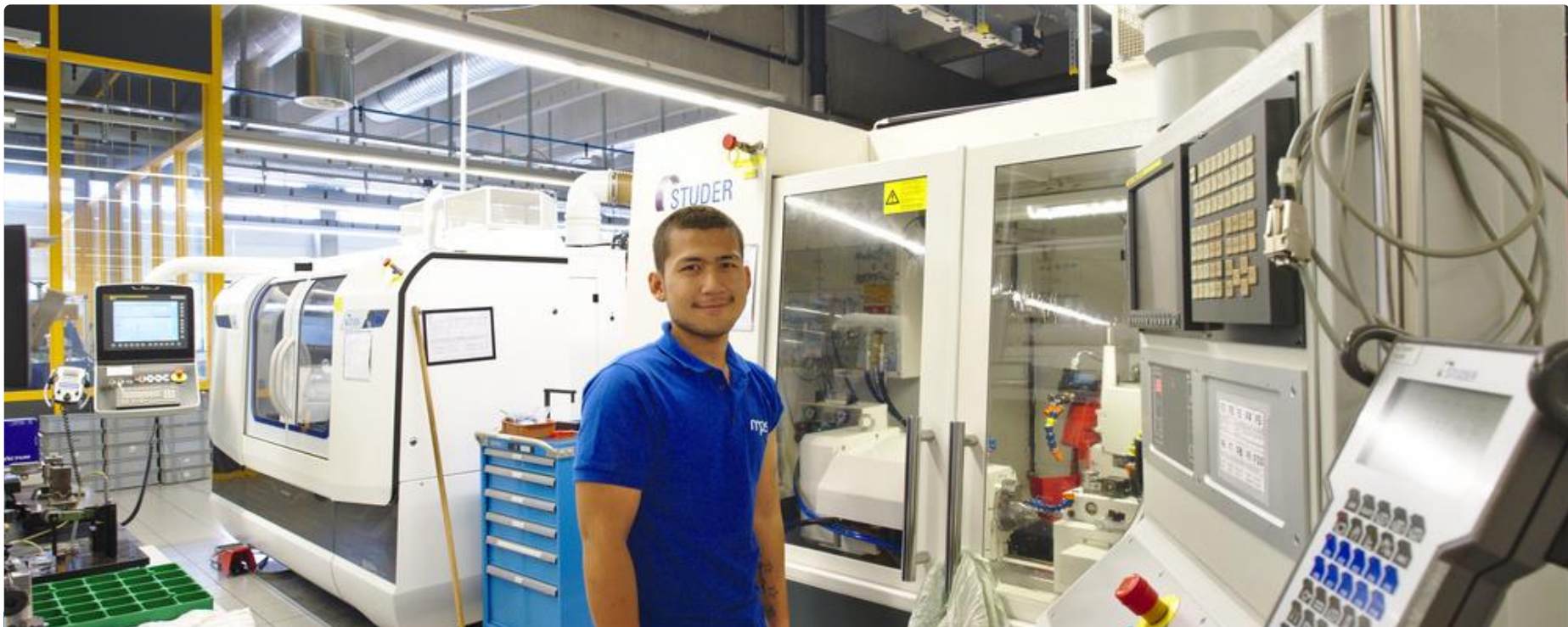


## 2. Organisation et calendrier du projet FUTUREMEM



# Organisation et calendrier du projet FUTUREMEM

Paquets de travail	2018				2019				2020				2021				2022				2023				2024				2025				2026			
	Q1	Q2	Q3	Q4	Q1	Q2	Q3	Q4	Q1	Q2	Q3	Q4	Q1	Q2	Q3	Q4	Q1	Q2	Q3	Q4	Q1	Q2	Q3	Q4	Q1	Q2	Q3	Q4	Q1	Q2	Q3	Q4	Q1	Q2	Q3	Q4
Phase d'initialisation	■	■	■	■																																
Etape 1 : Enquête					■	■	■	■																												
Analyse du marché et des métiers & étude de branche					■	■	■	■																												
Rapport d'enquête								■																												
Ticket provisoire								■																												
Etape 2 : Profil de qualification									■	■	■	■																								
Développement du modèle de formation									■	■	■	■																								
Consultation des métiers									■	■																										
Développement des profils de qualification									■	■	■	■																								
Etape 3 : Arrêtés sur la formation										■	■	■	■	■	■																					
Ordonnances sur la formation professionnelle										■	■	■	■	■	■																					
Plan de formation professionnelle										■	■	■	■	■	■																					
Consultation des organes responsables										■	■	■	■	■	■																					
Etape 4 : Auditions													■	■	■																					
Contrôle des documents													■	■	■																					
Décision Ticket													■	■	■																					
Audition SEFRI, clarifications													■	■	■																					
Etape 5 : Approbation & arrêtés																	■	■	■																	
Approbation SEFRI																	■	■	■																	
Publication																	■	■	■																	
Etape 6 : Mise en œuvre																					■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
Pilotage																					■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
Développement des modules													■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
Développement des moyens pédagogiques													■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
Développement des examens																					■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
Classification CNC																									■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■



### 3. Analyse du vaste sondage



- **Etudes pertinentes, sondages et ateliers**
- **Bases du sondage FUTUREMEM**
  - Base de données et groupes cible
  - Distribution régionale
  - Structure des entreprises
  - Qualité de la formation professionnelle
- **Modèle de formation professionnelle futur**
  - Questionnement concernant le modèle de formation prof. futur
  - Retours et conclusions sur des sous-sujets
- **Suite des travaux prévue**



# Etudes pertinentes, sondages et ateliers

## Etudes pertinentes, sondages et ateliers

- Analyse du futur
- Analyse du champ des professions
- Atelier du futur Swissmem
- Atelier Swissmechanic
  
- Fishbowl avec les apprentis
- Contribution des organisations partenaires
- Sondage sur le modèle de formation futur des profils des métiers



Rapport de contrôle



Analyse du sondage FUTUREMEM

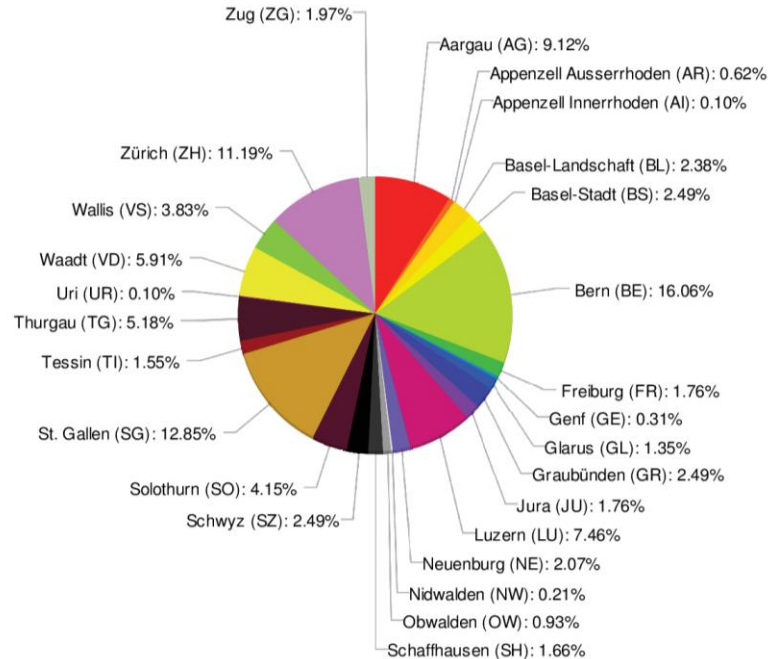
## Base de données et groupes cible

- Période du sondage du 24.03 au 23.04.2020
- Env. 3'300 personnes d'entreprises MEM, écoles professionnelles et CIE ont été invité de participer au sondage
- Taux de retour 32 % (env. 1'050 retours complets)

Groupes cible et rôles	Mentions
<b>Entreprises</b>	<b>698 (67 %)</b>
Formateurs/trices prof.	538
Supérieurs profess.	122
Cadres	217
<b>Ecoles professionnelles</b>	<b>186 (17 %)</b>
Enseignant-e-s	191
Directeurs	54
<b>CIE</b>	<b>163 (16 %)</b>
Enseignants, formateurs	124
Cadre	73

## Distribution régionale

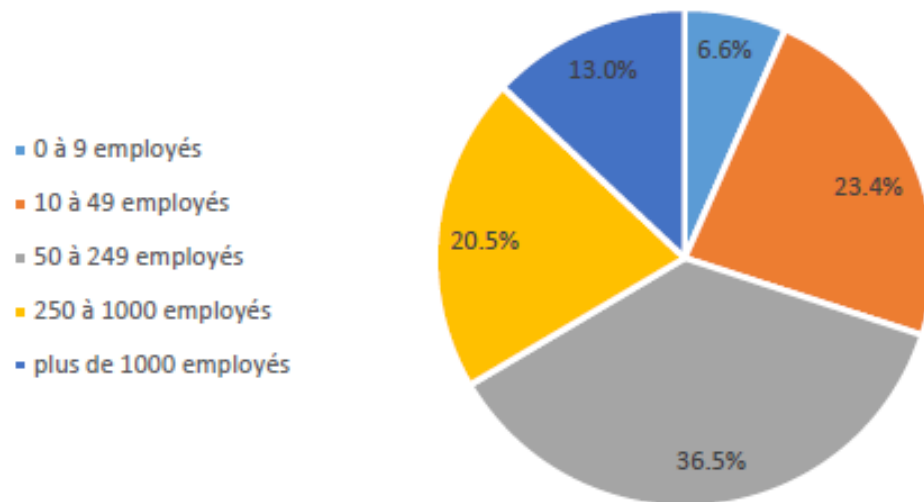
La participation provient de tous les groupes cible et de tous les **26 cantons et demi-cantons** :



## Structure des entreprises

La distribution des retours des entreprises d'après la **taille de l'entreprise** se présente comme suit :

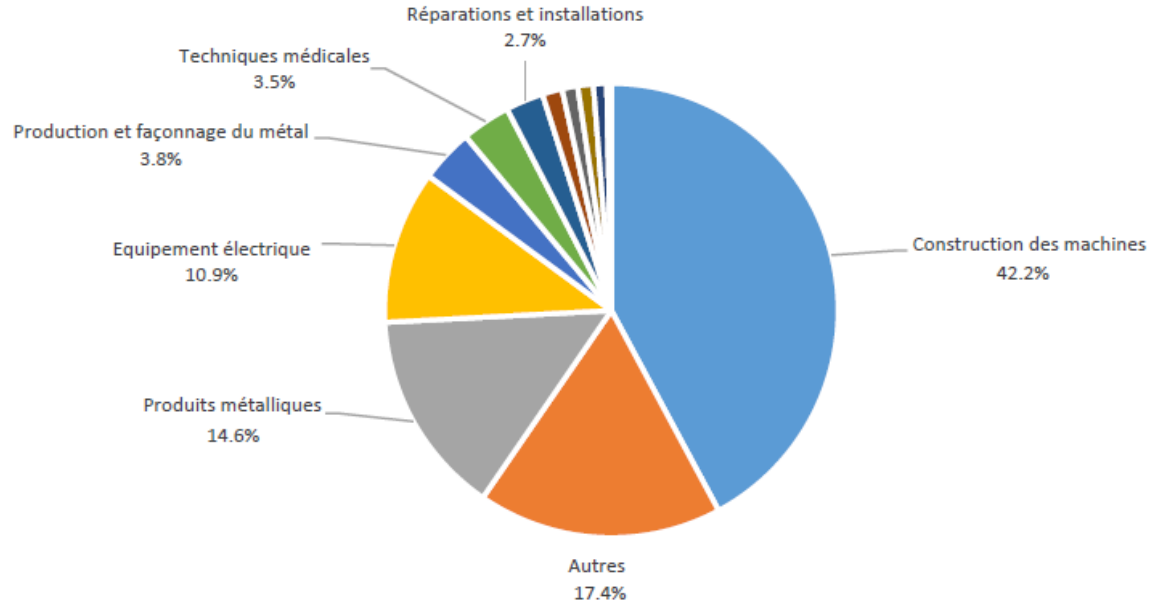
### Taille des entreprises



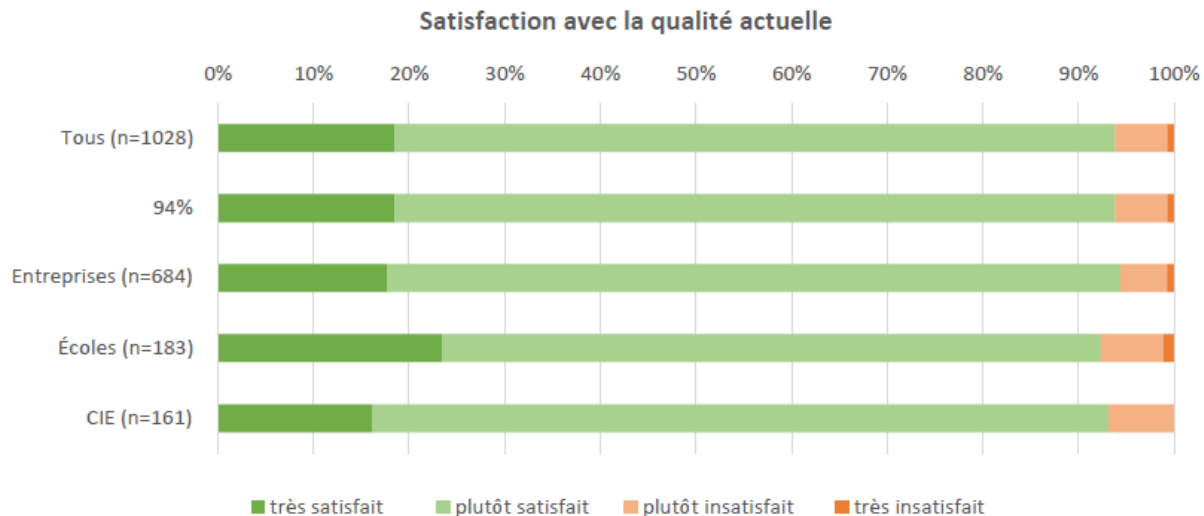
## Structure des entreprises

La distribution des retours d'entreprises selon les **branches** se présente comme suit :

### Branches économiques

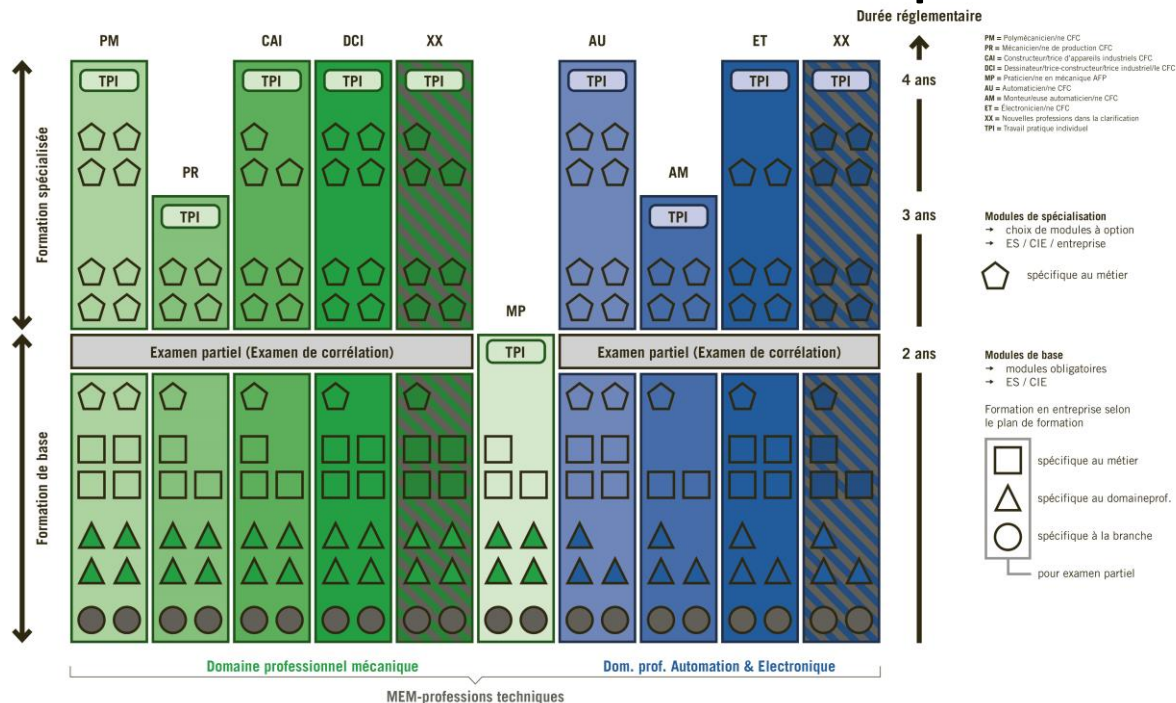


## Qualité de la formation dans la branche MEM



# Modèle de formation professionnelle futur

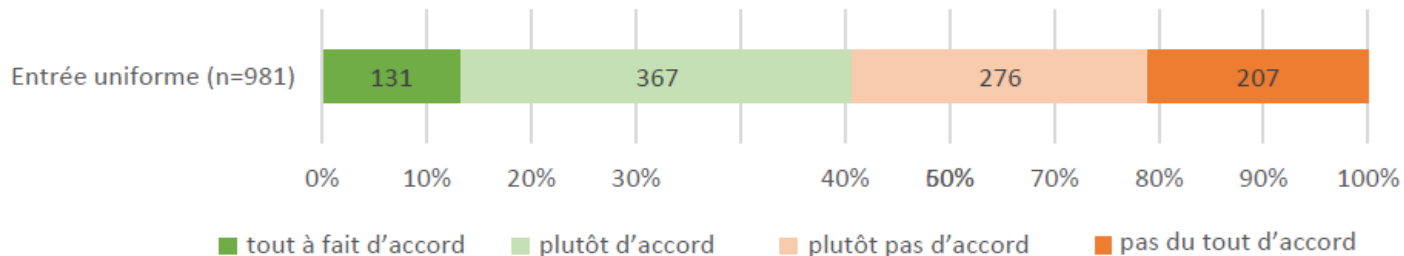
## Questionnement concernant le modèle de formation professionnelle futur



## Entrée uniforme dans la branche

Entrée en apprentissage des champs professionnels « Automation & électronique » et « Mécanique » :

Entrée uniforme dans la branche au début de l'apprentissage



- L'idée d'une entrée uniforme dans la branche ne trouve pas une majorité claire.
- Nous renonçons à un regroupement organisationnel et obligatoire de tous les apprentis au début de l'apprentissage.
- Les matières spécifiques aux branches ou interbranches peuvent être intégrées dans la formation de base des deux champs professionnels ou être mises en œuvre par des recommandations aux entreprises.

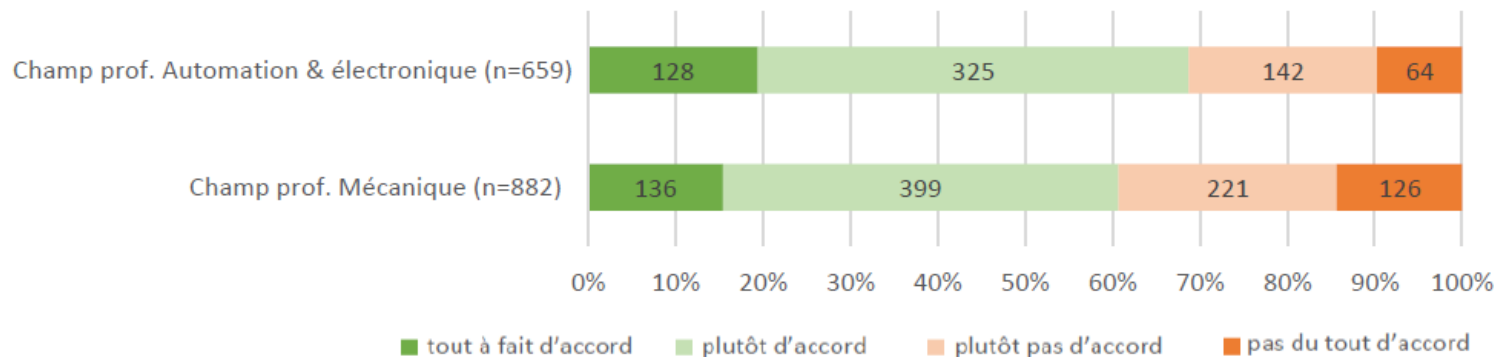


# Modèle de formation professionnelle futur

## Entrée en apprentissage selon le champ professionnel

Entrée en apprentissage selon le champ professionnel « Automation & électronique » et « Mécanique » :

Entrée selon le champ professionnel



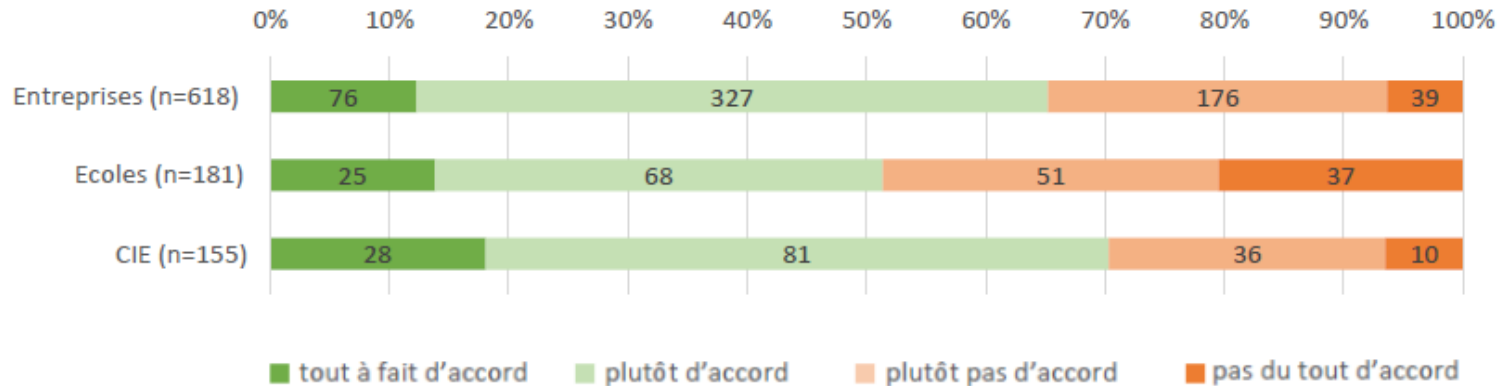
- L'entrée selon le champ professionnel pour le champ « Automation & électronique » est évaluée comme positif, soutenu par une majorité de 68 % et pour le champ « Mécanique » par 60 %.

# Modèle de formation professionnelle futur

## Orientation selon les compétences et modularisation

L'orientation selon les compétences doit dans le futur être réalisé **sur tous les sites de formation** de manière conséquente.

Compétences au lieu de matières



- L'intention de remplacer des matières scolaires traditionnelles par des critères des compétences opérationnelles (CO) est évaluée comme positive et saluée dans tous les groupes cible par 64 % de tous les interrogés.

# Modèle de formation professionnelle futur

## Orientation selon les compétences et modularisation

Les thèses présentées sur la modularisation rencontrent une approbation élevée chez les interrogés (65% ES) jusqu'à très élevée (90% CIE, entreprises) et donc un large soutien.

### Conclusions

- Les contenus de formation sont **modularisés** pour tous les sites de formation.
- Les modules décrivent les contenus de formation **orientés vers les compétences**.
- Les matières scolaires actuelles dans l'enseignement professionnel sont remplacées par des **modules**.
- La justification des compétences acquises et examinées se fait pour chaque apprenti en complément du certificat formel dans un **Portefeuille de compétences personnel**.

# Modèle de formation professionnelle futur

## Niveau d'exigence des profils scolaires

Le modèle de formation professionnelle futur prévoit différents niveaux d'exigences, en définissant pour chaque module des spécifications de performance différentes. Les exigences minimales concernant les niveaux d'exigences doivent être définies dans le plan de formation pour chaque module et métier.

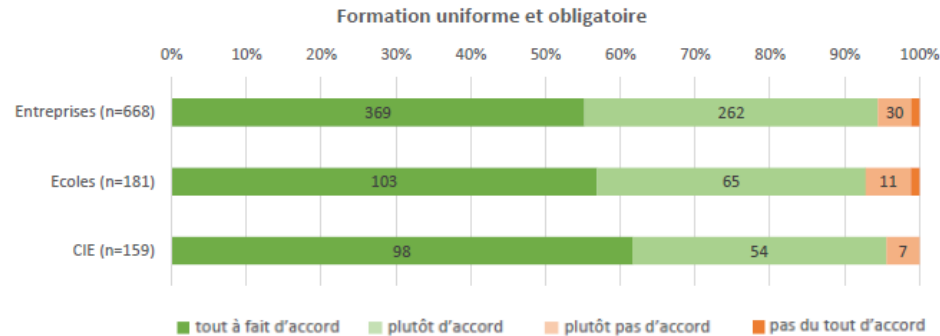
## Conclusions

- Avec les spécifications de performance, nous introduisons **différents niveaux d'exigence** qui définissent différentes normes de réussite pour chaque module.
- Il sera possible de **conclure certains modules à un niveau d'exigences plus élevé**. Le niveau de compétence atteint sera certifié pour chaque module dans le Portefeuille de compétences de l'apprenti.
- Dans le futur, on **renonce** dans tous les métiers à un **profil purement scolaire**.

# Modèle de formation professionnelle futur

## Formation de base

Le modèle de formation professionnelle futur prévoit une simplification et une uniformisation des modèles qui ne distingue plus qu'entre formation de base et de spécialisation.

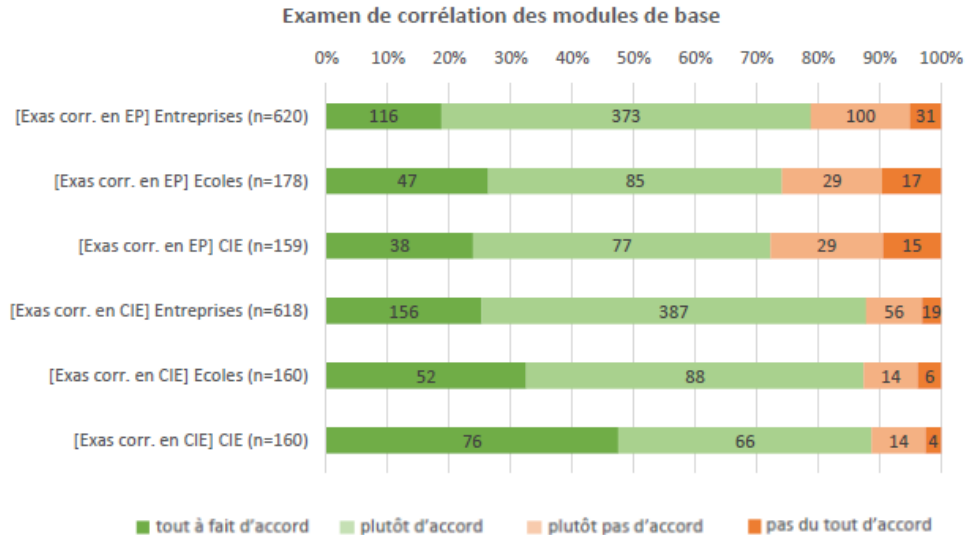


- Pour la formation de base, les modules pour les apprentis d'un métier précis sont uniformes et obligatoires (les modules de base sont obligatoires).
- Les écoles professionnelles et les CIE sont responsables pour la réalisation des objectifs de formation. A cet effet, les modules sont attribués dans les plans de formation soit aux écoles professionnelles soit aux CIE.

# Modèle de formation professionnelle futur

## Procédures de qualification

### Examens de corrélation des modules de base comme Examen partiel



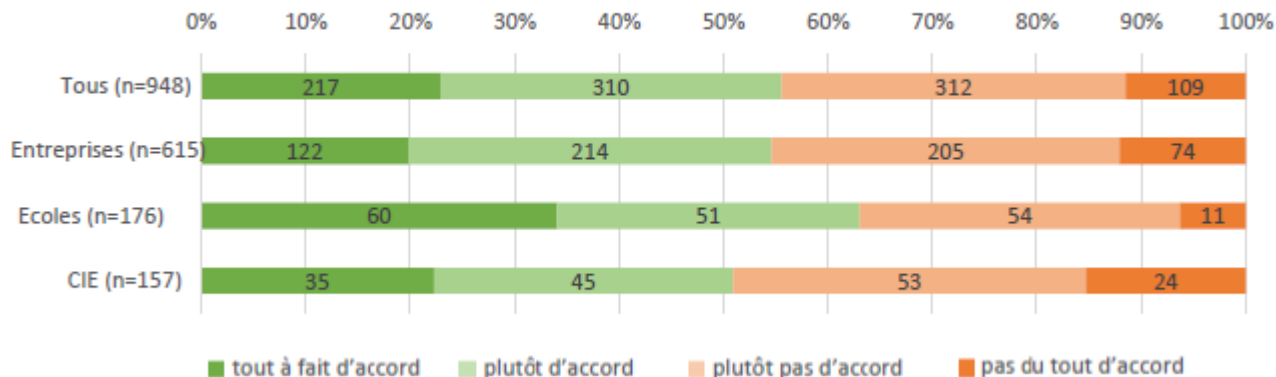
- L'idée d'examens corrélés des modules de base dans les deux domaines Ecoles professionnelles et CIE trouve un large soutien dans tous les groupes cible.

# Modèle de formation professionnelle futur

## Procédures de qualification

Pour l'Examen partiel (examen corrélé), le module corrélé ES et le module corrélé CIE doit chacun obligatoirement constituer une note éliminatoire intrinsèque.

Note éliminatoire séparée pour les Examens partiels



# Modèle de formation professionnelle futur

## Procédures de qualification, notes éliminatoires / pondération

#	Élément PQ	Pondération	Note éliminatoire
1	<b>Examen partiel</b> , contenant a) Module de corrélation EP formation de base 40 % b) Module de corrélation CIE formation de base 60 % Les deux positions a) et b) peuvent être examinés séparément dans le temps et le lieu. La pondération des deux positions et la décision que les deux notes de position sont chacune une note éliminatoire seront fixées dans l'Ordonnance sur la formation professionnelle et les dispositions d'exécution des Procédures de qualification.	35 %	oui
2	<b>Travail pratique</b> comme TIP	30 %	oui
3	<b>Note d'expérience CP</b> L'EP examine les compétences opérationnelles des <b>modules scolaires de la formation spécialisée</b> orientée vers l'opérationnel en respectant les exigences des spécifications de performance. La moyenne des notes produit la note d'expérience.	15 %	oui
4	<b>Culture générale</b>	20 %	non

- Les notes éliminatoires proposées sont dans tous les domaines de notes (Examen partiel, TPI et note d'expérience CP) incontestées avec une approbation de 90 %.



# Modèle de formation professionnelle futur

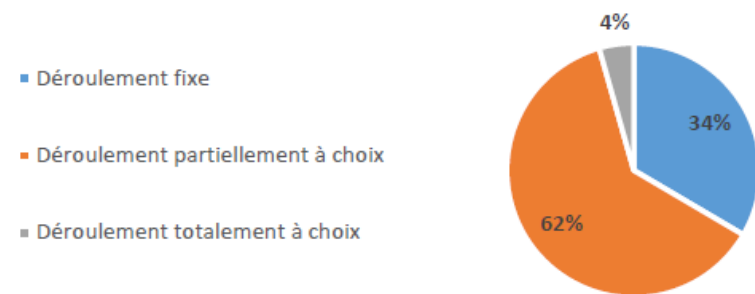
## Flexibilisation

### Flexibilité des contenus, des déroulements et des lieux

Flexibilité du contenu (n=887)



Flexibilité des calendriers (n=887)

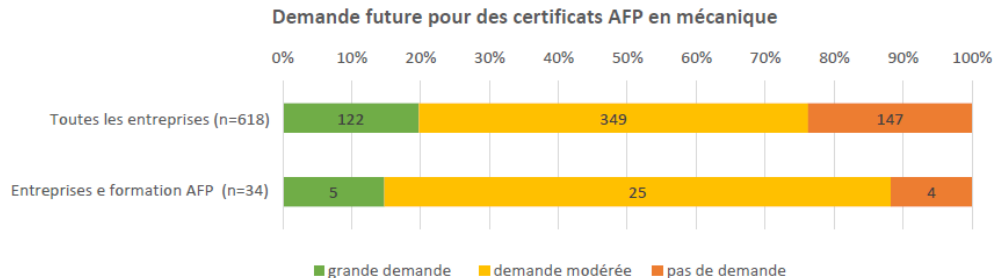
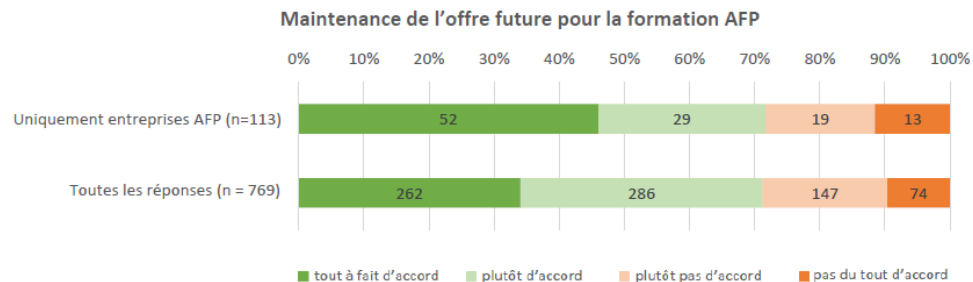


- Plus des deux tiers des interrogés favorisent un modèle de formation dans lequel les contenus et le déroulement dans le temps sont partiellement modifiables.

# Modèle de formation professionnelle futur

## Le futur des Praticien-ne-s en mécanique AFP

### Offre et demande



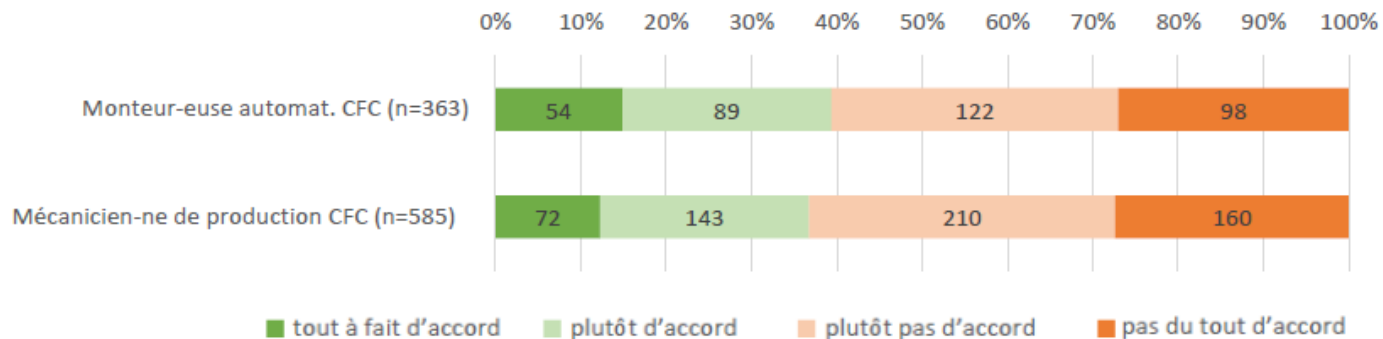
- La demande réelle et les pronostics pour le futur du métier Praticien-ne en mécanique AFP sont évalués de manière plutôt critique, il règne une grande divergence.

# Modèle de formation professionnelle futur

## Prolongation des métiers CFC de 3 ans actuels à 4 ans

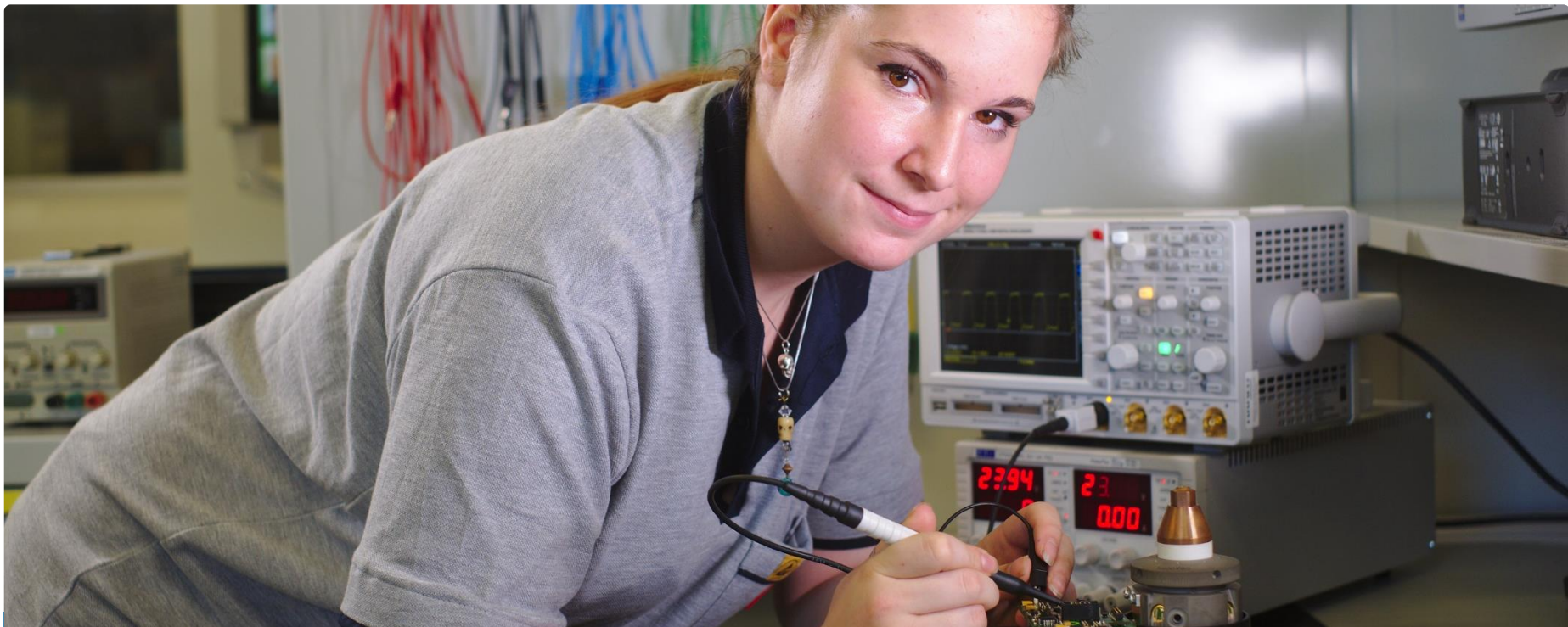
- Une large majorité de plus de 80 % des interrogés pense que la durée d'apprentissage actuelle est aussi adéquate pour les exigences futures.
- Une majorité relativement nette (61% pour les Monteurs/euses automaticien-ne-s CFC et 63 % pour les Mécanicien-ne-s de production CFC se prononcent contre une prolongation de la durée.

Prolongation de l'actuel CFC de 3 ans à 4 ans



## Besoins et potentiel pour de nouveaux profils de métiers et spécialisations

- Au besoin éventuel de **nouveaux profils de métier ou spécialisations**, nous ne pourrons répondre qu'**après l'analyse détaillée de la partie spécifique aux métiers** du sondage.
  - Besoins spécifiques aux métiers des entreprises
  - Structures quantifiées
- **L'aménagement formel** futur des métiers actuels avec des spécialisations, des domaines particuliers ou des métiers autonomes aura aussi lieu **après l'analyse détaillée**.



## 4. Etapes réalisées / actions futures



## Etapes réalisées / actions futures

- **Présentation & retours de CDP CSFP réalisés** 14 mai 2020
- **Discussions & sondages avec groupes d'accompagnement réalisé** 14 mai 2020
- **Procédure de consultation interne Swissmem et Swissmechanic** 15 mai 2020
- **Décisions de la Commission suisse de pour le développement professionnel et la qualité de la branche MEM (CSDPEQ-MEM)** 26 mai 2020
- **Séance d'information** 8 juin 2020
  
- **Suite du traitement du projet ; direction du projet et de l'équipe** depuis le 3 juin 2020
  - **Analyse du sondage spécifique aux métiers** juin / juillet 2020
  - **Planification, travaux de préparation, lancement des groupes de travail** juillet / août 2020
  
- **Projet pilote FutureMEM** 1er août 2022

## Situation de départ

- Offensive de la formation IT du cantons St-Gall (digitalisation / flexibilisation)
- Des discussions avec des représentants des cantons St-Gall et Zurich et le SEFRI ont eu lieu.

## Objectifs

- Le nouveau modèle modulaire de formation professionnelle FUTUREMEM dès la rentrée 2022 piloter / proposer des optimisations
- 3- 5 cantons (écoles professionnelles) y participeront
- Tester la mise en œuvre sur tous les trois sites de formation
- Contributions au développement des moyens pédagogiques

# Nouvelles Ordonnances sur la formation professionnelle

- Les Ordonnances et Plans de formation développés dans le cadre de FUTUREMEM **entreront déjà en vigueur dès janvier 2022** (initialement planifié : rentrée 2023).
- Dès août 2022, les régions pilotes formeront selon les nouvelles Ordonnances et nouveaux Plans.

## Conséquences

- Des formations selon le nouveau modèle de formation professionnelle ne seront pas encore disponibles.
- Les moyens pédagogiques ne seront pas encore adaptés aux nouveaux modules et modifications du contenu.



# Ordonnances sur la formation actuelles

- Les Ordonnances et Plans de formation actuels seront abrogés pour la fin de l'année d'apprentissage 2022/23.
- Mais pour tous les apprentis qui ont commencé la formation initiale sous le régime des Ordonnances et Plans actuels, cette formation se poursuit selon ceux-ci jusqu'à leur achèvement (y compris pour ceux qui redoublent).

**Ainsi, les nouvelles Ordonnances et nouveaux Plans de formation ne seront en vigueur de façon généralisée qu'à partir de la rentrée 2024 !**



## 5. Questions et réponses



# Questions & réponses



# Fin de la manifestation

- Manifestation d'information #3 **19 november 2020**

- Évaluer la manifestation -> [slido.com](https://www.slido.com)

# Merci beaucoup pour votre attention !

Un projet de

DE

FR



[Home](#)

[Réforme2023](#)

[News](#)

[Documents](#)

[Organisation](#)

[Contact](#)

